

Nom : Prénom :
Numéro d'identification national (matricule) :

Déclaration certifiée sincère

Conformément à l'article 19 (3) 5° du règlement grand-ducal du 17 août 2018 fixant les conditions de recrutement du personnel du cadre policier :

- je certifie que je **n'ai pas de modifications corporelles** telles que scarifications ou incisions, marquages de fer, stretchings ou tatouages, soit permanents ou provisoires.

- je certifie que **j'ai une ou plusieurs modifications corporelles**, telles que scarifications ou incisions, marquages de fer, stretchings ou tatouages, soit permanents ou provisoires. Toutefois, aucune de ces modifications n'illustre l'appartenance à une organisation politique, syndicale, confessionnelle ou associative, ni porte atteinte aux obligations de réserve, de loyauté et d'exemplarité, en particulier pour les modifications corporelles visibles du public.
Une brève description des modifications corporelles visibles au public est jointe en annexe.

Certifié sincère, le à
(date) (lieu)

.....
(signature)

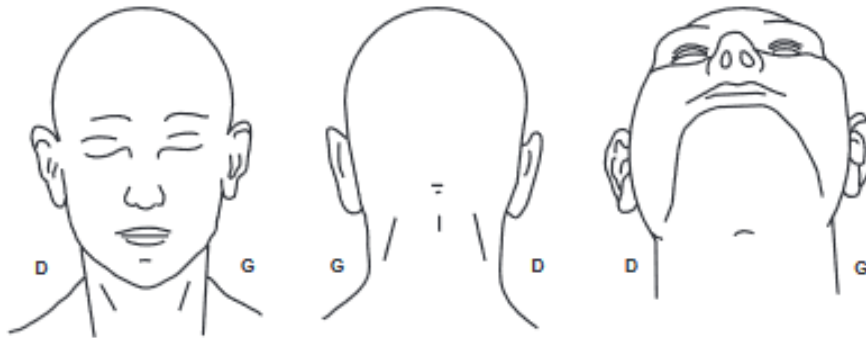
Nom : Prénom :

Numéro d'identification national (matricule) :

Localisation et description des modifications corporelles :

Veillez encercler, sur les figures, les emplacements des possibles modifications corporelles telles que scarifications ou incisions, marquages de fer, stretchings et/ou tatouages.

Modifications au niveau de la tête :



- Front :
- Paupières/Conjonctives :
- Joues/Menton :
- Cou/Nuque :
- Nez, Oreilles, Bouche :
- Autres :

Explications supplémentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

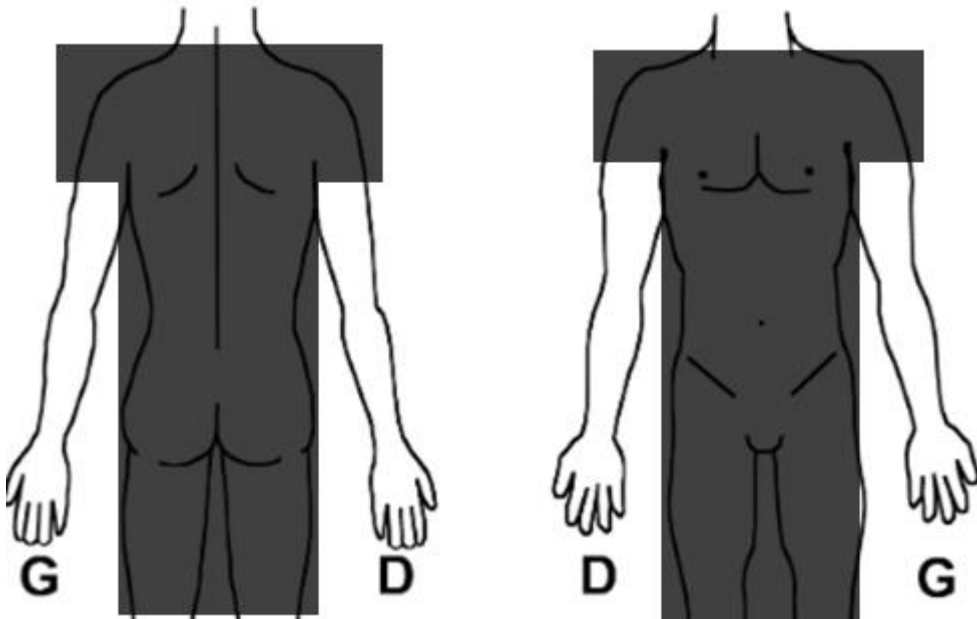
Nom :

Prénom :

Numéro d'identification national (matricule) :

.....

Modifications au niveau du corps :



Bras :

Mains :

Explications supplémentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....